



Direction Aménagement, Urbanisme et
Développement du Territoire
Pôle Réglementaire
Service Activités Réglementées

**Année 2026 -
Demande d'Autorisation
D'Occupation du Domaine Public
Communal
(soumise au paiement d'une redevance
selon tarif municipal en vigueur)**

Pièces obligatoires à fournir :

- Courrier adressé à Mr Le Maire
- Pièce d'identité
- Justificatif d'adresse (moins de 3 mois)
- Extrait registre du commerce (K/BIS) ou Extrait répertoire des métiers ou Attestation de culture (moins de 3 mois)
- Assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité commerciale sur le domaine public
Date de validité : du / / au / /
- Attestation formation d'hygiène alimentaire [pour les personnes fabriquant ou transformant des denrées alimentaires]
- Carte de marchand ambulant ou carte de commerçant non sédentaire ou le récépissé de déclaration (en cours de validité) [pour les personnes résidant hors de la commune]
- Carnet métrologique [si utilisation d'une balance]

IDENTITÉ DU DEMANDEUR	CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION
Raison sociale :	Activité :
Adresse :	Adresse de l'occupation :
Nom :	Surface : <input type="checkbox"/> 1 carreau <input type="checkbox"/> 2 carreaux <input type="checkbox"/> 1 emplacement pour camions aménagés : <input type="checkbox"/> Autre :
Prénoms :	Durée Nombre de jours :
Adresse complète :	Dates : remplir le calendrier au dos du formulaire
N° de téléphone :	Puissance électrique : Attention toutes personnes souhaitant utiliser une prise électrique devra s'équiper d'une fiche correspondante aux références suivantes : <input type="checkbox"/> fiches triphasés 400/Volt/32 Ampères références : 529 44 LEGRAND <input type="checkbox"/> fiches monophasés 230/Volt/20 Ampères références : 529 42 LEGRAND <input type="checkbox"/> prise normal 220 V
Mail :	Validité du dispositif extincteur :
X Formulaire à transmettre accompagné des pièces à fournir au service Activités Réglementées au 277 rue Raphaël Babet – BP 1 - 97480 SAINT-JOSEPH x Tout dossier incomplet ne sera pas traité. x Le délai d'instruction de la demande est de 15 jours, ce délai court à compté de la date du dossier réputé complet. x Le présent formulaire ne vaut pas autorisation et ne garantie pas d'un droit de place.	
OBLIGATIONS DU DEMANDEUR	
x Le demandeur s'engage à s' acquitter de la redevance d'occupation du domaine public, suivant les tarifs fixés par le Conseil Municipal de la ville de Saint-Joseph. x Le demandeur s'engage à respecter toutes les réglementations en vigueur liées à son activité. x Toute autorisation d'installation sur le domaine public est délivrée à titre précaire et révocable. x Toute fausse déclaration sur cet imprimé entraînera la nullité de la demande.	

A , le
Signature

Année 2026

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
			1	2	3	4								1						1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					

AVRIL							MAI							JUIN						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
		1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					